



ENQUÊTE ETI 2024

**MALGRÉ UNE ANNÉE 2024 QU'ELLES PRÉVOIENT EN DEMI-TEINTE,
LES ETI CONFIRMENT LEUR INTENTION D'INVESTIR DANS LEUR
TRANSITION ENVIRONNEMENTALE**



Établie par la loi de modernisation de l'économie de 2008, **la catégorie des Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI, cf. Méthodologie) est née d'une réflexion collective sur la nécessité d'améliorer la compétitivité des entreprises françaises** et de faciliter la croissance des PME. Le point de départ était alors le constat d'une nette divergence entre les performances françaises à l'export et celles allemandes, qui ne pouvait s'expliquer seulement par une différence de composition sectorielle. Une différence en termes de taille d'entreprises est également constatée (cf. notamment [DGE](#)), l'Allemagne disposant d'une large population d'entreprises de taille moyenne, particulièrement dynamique à l'export, appelée le *Mittelstand*.

Si mettre des mots sur une réalité ne suffit pas à la faire changer, il est néanmoins certain que **cette nouvelle catégorie a permis d'élaborer des statistiques mettant en évidence le rôle majeur de ces entreprises dans l'économie française**. Les 6200 ETI recensées par [l'INSEE](#) en 2021 concentrent 30 % du chiffre d'affaires total réalisé par les entreprises localisées en France, un quart des effectifs salariés et près du quart des investissements corporels. Cette catégorie d'entreprises se distingue en outre par son fort tropisme industriel, 1700 ETI opérant dans l'industrie manufacturière. Elles jouent par conséquent un rôle essentiel dans le commerce extérieur : 32 % du chiffre d'affaires des entreprises françaises réalisé à l'export le sont par des ETI.

Dans un contexte où la réindustrialisation et le redressement de la balance commerciale sont une priorité, les ETI joueront un rôle de plus en plus central dans l'économie française. C'est d'ailleurs tout l'objet des initiatives récentes pour les aider à se développer, comme la Stratégie Nation ETI lancée début 2020, ou plus récemment le programme ETIncelles initié en 2023.

Comment aider au développement des ETI ? Très tôt, Bpifrance s'est emparée de la question. Pour y répondre, il fallait d'abord suivre leur activité et appréhender les freins à leur croissance, tant en France qu'à l'étranger. C'est l'objectif de notre enquête annuelle de conjoncture. Au-delà des thématiques récurrentes couvrant l'évolution du chiffre d'affaires, des effectifs, de l'activité à l'international, de la situation financière, des investissements et des difficultés rencontrées pour les financer, **cette enquête vise également à sonder les dirigeants sur les principaux défis contemporains**. C'est le cas en particulier de cette 14^{ème} édition, qui s'intéresse à l'usage par les ETI de l'intelligence artificielle, à l'évolution anticipée de leurs investissements pour la transition écologique et à l'impact de celle-ci sur leur compétitivité.

Les résultats de cette enquête sont riches d'enseignements pour les ETI elles-mêmes, mais aussi pour les acteurs convaincus de l'importance de leur rôle dans l'économie française.

MÉTHODOLOGIE

Ces résultats proviennent de la 14^e enquête de conjoncture menée par Bpifrance auprès des entreprises de taille intermédiaire (ETI) entre mi-mars et mi-mai 2024. Cette enquête initiée en 2011 est actualisée chaque année.

Définitions

La catégorie des **entreprises de taille intermédiaire (ETI)** a été introduite par la loi de modernisation de l'économie d'août 2008, et précisée dans le décret de décembre 2008. Ce sont des entreprises qui n'appartiennent pas à la catégorie des petites et moyennes entreprises (PME)⁽¹⁾ et qui :

- D'une part occupent moins de 5000 salariés,
- D'autre part ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 Md€ ou un total bilan annuel n'excédant pas 2 Md €.

Elles se situent donc entre PME et **les grandes entreprises (GE)**.

Une définition précise du **caractère innovant ou non d'une entreprise** est donnée en p. 27 de cette étude.

Une tête de groupe est une société non contrôlée (directement ou indirectement) par une autre société. Cette société doit, en outre, posséder au moins une filiale. Elle est dite « nationale », lorsque la société a domicilié son siège social en France.

⁽¹⁾ Entreprises employant moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires annuels ne dépasse pas 50 M € ou le bilan annuel de 43 M€

Echantillon d'analyse et méthode de redressement

Un questionnaire a été adressé à ces entreprises mi-mars. Sur les 835 questionnaires reçus avant le 17 mai, 549 ont été validés pour constitution de l'échantillon d'analyse.

Ont été écartées les entreprises hors critères ETI, à tête de groupe étrangère et celles dont le questionnaire était incomplet ou mal rempli.

Cet échantillon a ensuite été redressé en fonction de 3 critères:

- La taille
- Le secteur
- La région

L'analyse porte sur les données consolidées lorsqu'il y en a d'établies (plus de 80 % de l'échantillon), sinon sur les données sociales de l'entreprise répondante.

Indicateur et solde d'opinion

Les indicateurs calculés en solde d'opinion sont d'usage classique dans les enquêtes de conjoncture pour suivre l'évolution de l'appréciation des principaux paramètres socio-économiques (activité, emploi, exportations, investissements...) et financiers (trésorerie, accès au crédit...).

Ils correspondent à des soldes de pourcentages d'opinions opposées :

- Indicateur en évolution = $[(\% \text{ « en hausse »}) - (\% \text{ « en baisse »})] \times 100$
- Indicateur en niveau = $[(\% \text{ « aisé »}) - (\% \text{ « difficile »})] \times 100$

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

En 2024, l'activité et les embauches des ETI françaises ralentiraient de nouveau, contraintes notamment par une demande moins favorable. Si les contraintes de production sont en repli, 42 % des ETI citent les perspectives de demande dégradées comme l'un des principaux freins à la bonne marche de leur activité, c'est 11 points de plus que l'an dernier. Dans ce contexte, le solde prévisionnel relatif à l'activité perd 6 points sur un an, pour s'établir à +30, tandis que celui relatif à l'emploi en France diminue de 8 points, pour s'établir à +26. Les ETI de l'Industrie / Construction ralentiraient le plus fortement cette année.

Les activités à l'international viendraient un peu moins en soutien cette année. Si l'essentiel du chiffre d'affaires des ETI est réalisé en France, près de la moitié des ETI ont une activité à l'export et près d'1 ETI sur 3 a au moins une filiale à l'étranger. Or, ces deux canaux montrent des signes de ralentissement : l'indicateur prévisionnel relatif à l'évolution de l'activité en UE s'est replié de 6 pts, et celui concernant l'évolution du chiffre d'affaires réalisé hors UE de 5 pts, tandis que le solde relatif aux embauches à l'étranger, dans les filiales, perd 9 points.

L'intelligence artificielle pourrait toutefois constituer une source de gains de productivité et donc de croissance pour les ETI, et ce dès cette année. Près d'1 ETI sur 3 utilise l'IA générative même si, à ce stade, son usage reste pour l'essentiel occasionnel. Néanmoins, pour 61 % des dirigeants, cette technologie pourrait avoir un impact positif, voire très positif, sur la productivité dans leur entreprise.

Les chocs sur les coûts de production, puis le ralentissement de la demande, pèsent sur la situation financière des ETI, en particulier celles de l'Industrie / Construction. Les ETI sont 8 % de plus à prévoir une dégradation de leur situation de trésorerie qu'une amélioration en 2024, une proportion similaire à celle observée l'an dernier et inférieure de 5 points à sa moyenne historique. Par secteur, l'indicateur prévisionnel de trésorerie se dégrade fortement dans l'Industrie / Construction quand il s'améliore dans de Commerce / Transport / Tourisme et est quasi stable dans les autres Services.

Les difficultés d'accès au financement de court et long terme se sont stabilisées ces douze derniers mois, à un niveau plus élevé qu'avant crise, mais pas en moyenne sur longue période. Environ 1 ETI sur 5 déclarent avoir rencontré des difficultés pour accéder à un crédit d'investissement ou de trésorerie, une part relativement similaire à l'an dernier. Les contraintes de bilan (manque de fonds propres et endettement excessif) constituent un frein un peu plus prégnant à l'accès au crédit, surtout dans l'Industrie / Construction.

Dans ce contexte, l'investissement des ETI est attendu en ralentissement cette année. L'indicateur prévisionnel perd en effet 8 points sur un an, à +10, soit un niveau inférieur de 10 points à sa moyenne de longue période. Contrairement à l'activité, l'investissement dans l'Industrie / Construction résisterait davantage que dans les autres secteurs.

Les investissements verts continueraient de progresser cette année et au-delà. Près d'1 ETI sur 3 prévoit d'augmenter ses investissements verts en 2024 (contre seulement 4 % les baisser), et près de 2 ETI sur 3 déclarent souhaiter les accroître au-delà de cette année. Toutefois, peu d'entreprises ont quantifié, même approximativement, le montant total des investissements nécessaires à leur décarbonation. **Malgré les incertitudes quant aux conséquences en termes de compétitivité, l'engagement des ETI pour la transition verte n'est pas remis en cause.** Autour de 30 % des ETI sont incertaines quant à l'impact de la décarbonation sur leur compétitivité à l'étranger. Si 56 % des ETI anticipent un impact neutre voire positif sur leur part de marché en France, elles sont, en revanche, 19 à 21 points de moins à anticiper ce type d'impact s'agissant des parts de marché à l'étranger (37 % pour l'UE et 35 % hors UE).

LES CHIFFRES CLÉS

+30

Solde d'opinion sur l'évolution de l'activité en 2024

En baisse de 6 points sur un an

+10

Solde d'opinion sur l'évolution de l'investissement en 2024

En baisse de 8 points sur un an

32%

Part des ETI qui prévoient d'accroître leurs investissements verts en 2024

-8

Solde d'opinion sur l'évolution de la situation de trésorerie en 2024

En baisse de 1 point sur un an

61%

Part des ETI qui anticipent un impact positif voire très positif de l'IA sur leur productivité

56%

Part des ETI qui estiment que la transition verte n'aura pas d'impact, voire un impact positif, sur leurs parts de marché en France

SOMMAIRE

- 1. RALENTISSEMENT DE L'ACTIVITÉ ET DES EMBAUCHES EN 2024, EN FRANCE COMME À L'INTERNATIONAL**
- 2. DES INVESTISSEMENTS MOINS DYNAMIQUES DANS UN CONTEXTE OÙ LA SITUATION FINANCIÈRE SE FAIT PLUS CONTRAIGNANTE**
- 3. LE CONTEXTE PEU FAVORABLE NE REMET PAS EN CAUSE L'ENGAGEMENT DES ETI POUR LEUR TRANSITION VERTE**
- 4. SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS**
- 5. PORTRAIT DES ETI FRANÇAISES**

1

**RALENTISSEMENT DE
L'ACTIVITÉ ET DES EMBAUCHES
EN 2024, EN FRANCE COMME À
L'INTERNATIONAL**

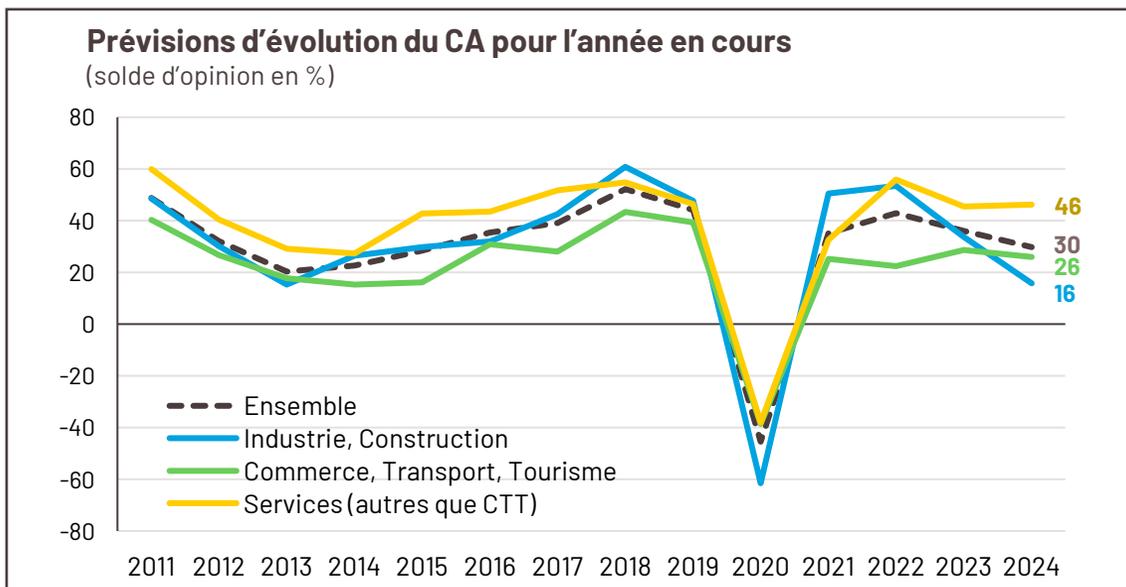
L'ACTIVITÉ DES ETI RALENTIRAIT EN 2024 DANS UN CONTEXTE OÙ LES FREINS À LA CROISSANCE CHANGENT DE NATURE

EN 2024, L'ACTIVITÉ DES ETI RALENTIRAIT DE NOUVEAU, LE PLUS FORTEMENT DANS L'INDUSTRIE / CONSTRUCTION

À +30, le solde d'opinion relatif à l'évolution du chiffre d'affaires perd 6 points et rejoint la moyenne observée sur 2011-2023. Ce repli s'explique par une proportion en hausse d'ETI anticipant une baisse de leur activité (17 % après 13 %), et dans une moindre mesure par un repli de la part anticipant une hausse de leur activité (47 % après 49 %).

Les perspectives d'évolution de l'activité se dégradent le plus dans l'Industrie et la Construction. À +16, le solde d'opinion perd 18 points sur un an, passant sous sa moyenne long terme (+31). Le ralentissement de l'activité serait bien plus modéré dans le Commerce / Transport / Tourisme, dont le solde prévisionnel perd seulement 3 points, à +26 (supérieur de 3 points à sa moyenne historique). Dans les autres Services, les perspectives restent plutôt stables (hausse de 1 point à +46 contre une moyenne de +38).

Par taille, si les ETI de moins de 250 salariés voient leur solde d'opinion ne refluer que légèrement (-2 après 0), il reste néanmoins nettement inférieur à sa moyenne de long terme (+15). À l'inverse, l'indicateur perd 10 points pour les ETI de plus de 500 salariés (plus industrielles) mais reste légèrement supérieur à sa moyenne (+40 contre +39).



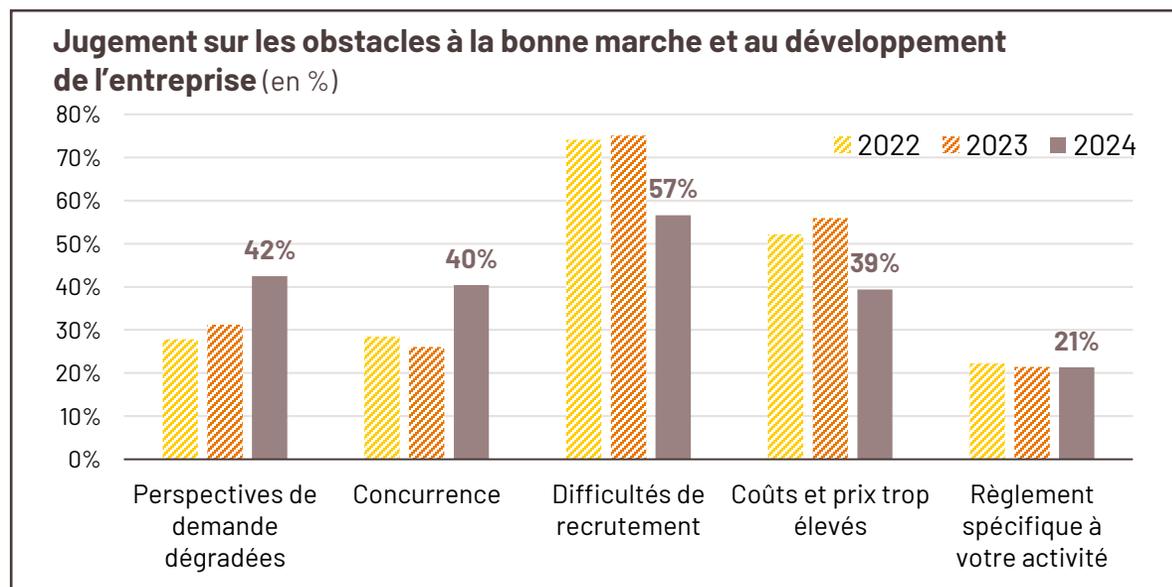
Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

LES CONTRAINTES D'OFFRE SE DISSIPENT MAIS LE MANQUE DE DEMANDE ET LA PRESSION CONCURRENTIELLE PRENNENT LE RELAIS

Les difficultés de recrutement se dissipent nettement mais restent en tête des freins relevés par les ETI (citées par 57 % d'entre elles, après 75 % en 2023). Toujours côté offre, les coûts trop élevés perdent aussi en vigueur (39 % des ETI, -17 points vs 2023).

Au contraire, les perspectives de demande dégradées prennent de l'ampleur, affectant désormais 42 % des ETI (+11 points sur un an). Ce frein touche particulièrement les ETI de l'Industrie / Construction, cité par 54 % d'entre elles comme l'un des trois principaux freins à l'activité (+17 pts sur un an), contre 42 % dans la Commerce/Transport/Tourisme (+9 points) et 33 % dans les autres services (+9 points). Pourtant, les ETI ne sont en moyenne pas plus pessimistes que l'an dernier quant à l'évolution de leurs carnets de commande, sauf celles de l'Industrie / Construction. L'indicateur d'ensemble s'établit à +5 contre +4 en 2023 (et +10 en moyenne sur 2011-2023), contre -5 après -2 pour l'Industrie / Construction (et +13 en moyenne sur 2011-2023).

De plus, les parts de marché des ETI semblent de plus en plus contestées : 40 % se disent affectées par la montée d'une pression concurrentielle (+14 points sur un an). Une pression qui concerne l'ensemble des secteurs.



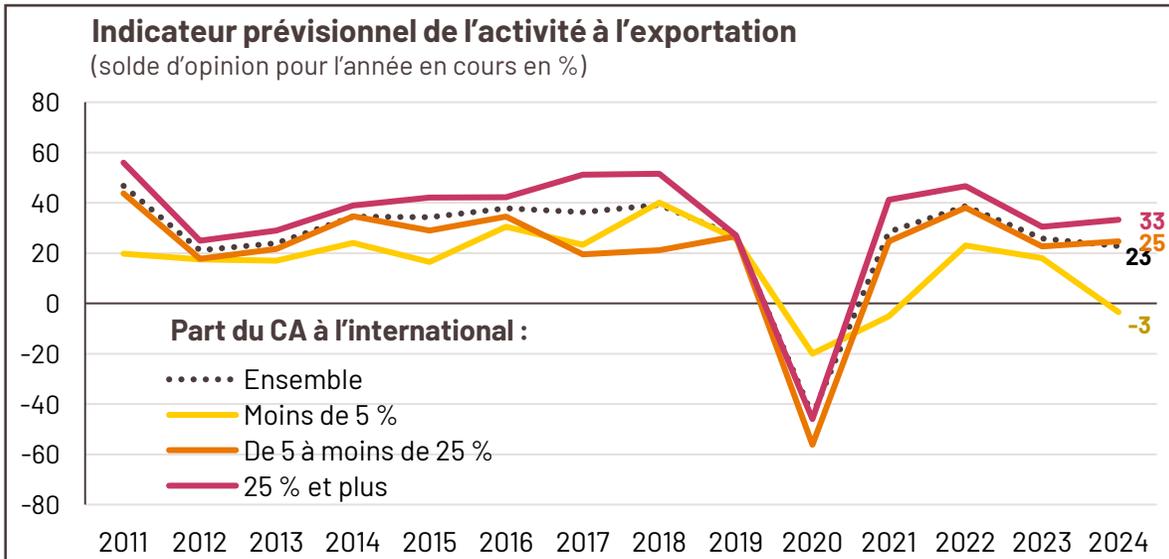
Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

À L'INTERNATIONAL, UN RALENTISSEMENT MOINS PRONONCÉ QUE SUR LE MARCHÉ DOMESTIQUE

EN 2024, L'ACTIVITÉ À L'EXPORT RALENTIRAIT UN PEU MAIS SERAIT SOUTENUE PAR LES ETI LES PLUS INTERNATIONALISÉES

Si les ETI réalisent, en moyenne, l'essentiel de leur chiffre d'affaires (CA) en France (82 % du CA total réalisé en 2023, part relativement stable depuis 2011), l'exportation est une source d'activité pour nombre d'entre elles (45 % des ETI interrogées ont eu une activité à l'export en 2023). Toutefois, elles sont moins nombreuses à avoir atteint leurs objectifs à l'export en 2023 qu'en 2022. L'indicateur de réalisation des objectifs tombe à -8 après -2, une performance néanmoins similaire à celle observée en moyenne sur longue période (-8).

En 2024, l'activité à l'export est attendue un peu moins dynamique qu'en 2023, pénalisée par les ETI les moins internationalisées. À +23, l'indicateur prévisionnel perd 3 points, et s'établit à un niveau légèrement inférieur à sa moyenne de long terme (+27). Du côté des ETI les moins internationalisées (moins de 5 % du CA à l'international), l'indicateur perd 22 points à -3, un plus bas hors crise Covid. En revanche, l'activité à l'export serait mieux orientée pour les autres ETI : entre +2 et +3 pts sur un an, rejoignant +25 et +33 respectivement pour celles réalisant entre 5 et 25 % de leur CA à l'international et celles y réalisant plus de 25 %.



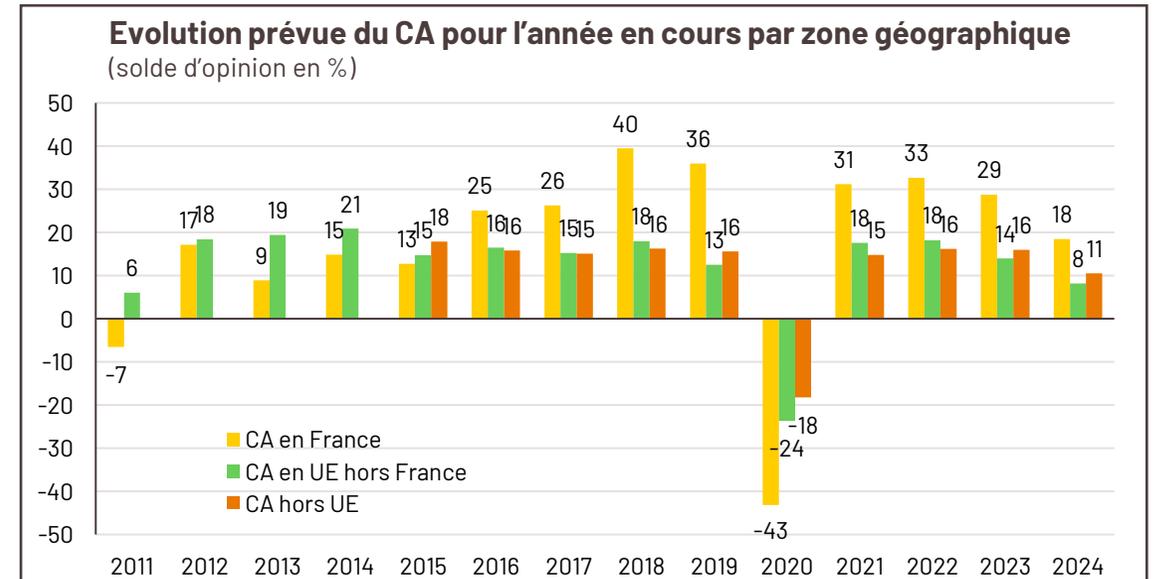
Champ : Ensemble des ETI hors celles se disant non concernées par une activité à l'export en 2024, échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES À L'ÉTRANGER MONTRENT DES SIGNES DE RALENTISSEMENT

Parmi les ETI ayant des activités à l'export, la part du CA réalisé hors de France était en moyenne de 37 % en 2023 (part relativement stable depuis 2011), dont 21 % provenant des exports vers les pays de l'Union européenne (UE) et 16 % issu des exports vers les pays en dehors de l'Union.

En 2024, les ETI anticipent des ventes à l'étranger moins dynamiques et ce, quel que soit le marché. L'indicateur prévisionnel relatif au marché européen perd 5 points (à +8) et celui relatif au marché hors-UE perd 6 points à +11, soit des niveaux légèrement inférieurs à leur moyenne sur 2015-2023, +11 et +12 respectivement). Le ralentissement est toutefois moins prononcé que sur le marché domestique.

Les ETI les plus exportatrices (réalisant au moins 25 % de leur CA à l'international) anticipent une dégradation bien plus forte de leur activité sur le marché européen (-17 pts) que sur les marchés en dehors de l'UE (-5 pts).

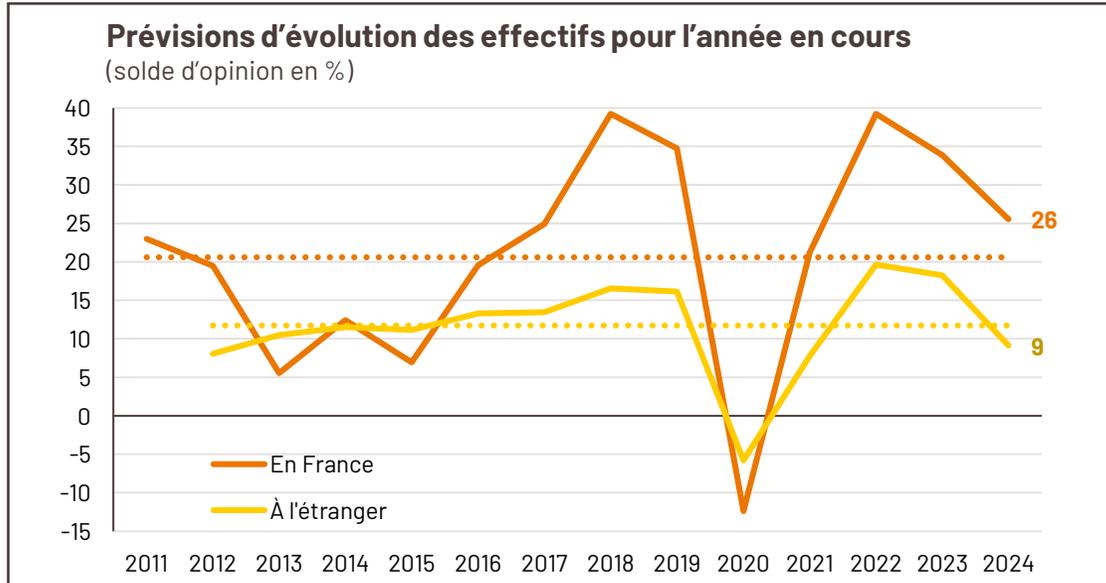


Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

LES EMBAUCHES EN FRANCE SERAIENT MOINS DYNAMIQUES QU'EN 2023

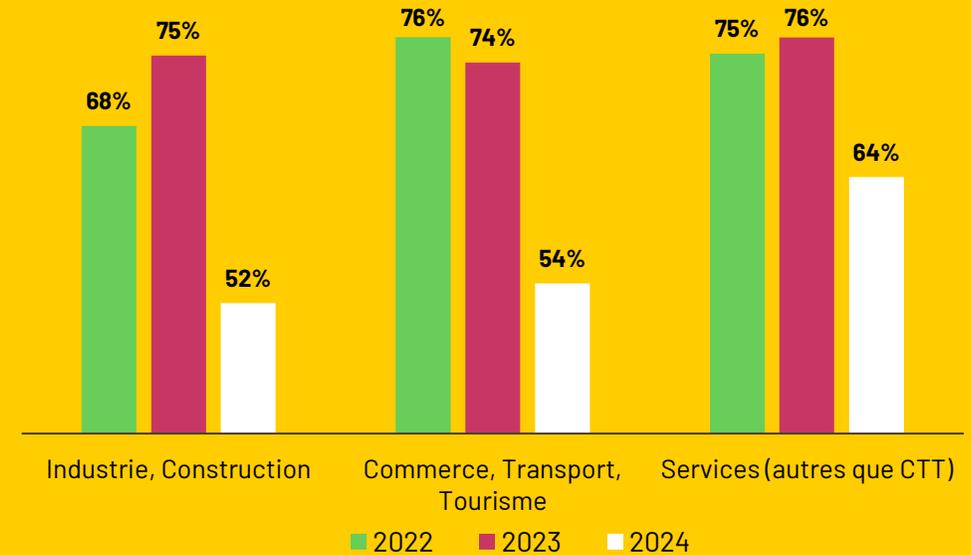
Dans un contexte de ralentissement de l'activité économique, les ETI sont moins enclines à embaucher cette année, en France et à l'étranger. En France, où les ETI regroupent 81 % de leurs effectifs totaux en moyenne, les embauches seraient moins dynamiques que durant les années pré-crise sanitaire, mais un peu plus dynamiques qu'en moyenne sur 2011-2023. À +26, le solde prévisionnel perd en effet 8 points sur un an mais reste supérieur à sa moyenne historique (+21). Les créations d'emplois à l'étranger ralentiraient également en 2024 : le solde prévisionnel perd 9 points, passant sous sa moyenne (+9 contre +12).

À l'instar de l'activité, les créations d'emploi en France ralentiraient le plus fortement dans l'Industrie / Construction (solde d'opinion à +17 soit -12 points sur un an) et rejoindraient leur dynamique de long terme. Dans les Services, les créations d'emploi ralentiraient dans une moindre mesure, et resteraient plus dynamiques que par le passé (cf. tableau annexe). Si les embauches parmi les ETI de plus de 500 salariés avaient plutôt bien résisté jusqu'à présent, le solde prévisionnel ayant atteint +46 en 2023 (+20 points par rapport à sa tendance de long terme i.e. +26), elles ralentiraient sensiblement cette année : à +32, le solde prévisionnel perd en effet 14 points sur un an mais reste supérieure à sa moyenne historique.



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

Part des ETI rencontrant des difficultés de recrutement par secteur (en %)



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

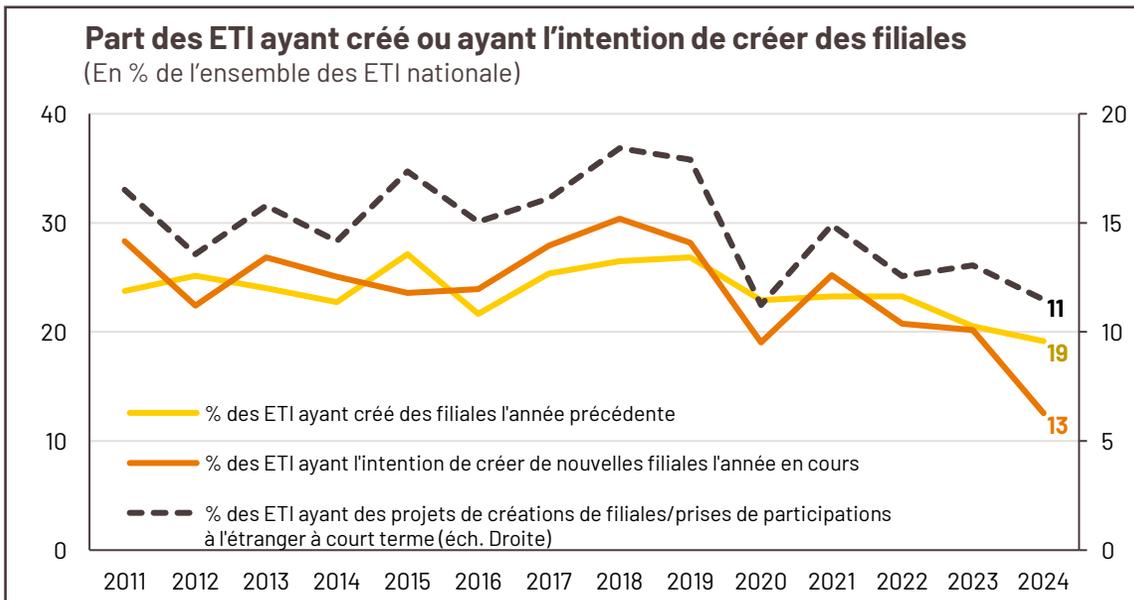
Le ralentissement de l'activité et des créations d'emploi se manifeste par un reflux des difficultés de recrutement, particulièrement visible dans l'Industrie / Construction et le Commerce, Transport, Tourisme. La part des ETI citant les difficultés de recrutement comme l'un des trois principaux freins à la bonne marche de leur activité tombe ainsi à 52 % et 54 % respectivement, soit une baisse de 23 et 20 points par rapport à l'an dernier. Ce constat dans l'Industrie s'observe pour l'ensemble des entreprises du secteur. Selon l'INSEE, la part des entreprises (de toutes tailles) de l'industrie manufacturière confrontées à ces tensions avait atteint 52 % au 2^{ème} trimestre 2024, soit près de 13 points de moins qu'un an auparavant. Les ETI du secteur des autres services (dont les services aux entreprises) seraient plus nombreuses à voir leur activité freinée par ces tensions, bien qu'en reflux.

EN 2024, LES ETI SONT MOINS NOMBREUSES À VOULOIR CRÉER DES FILIALES, SUIVANT LA TENDANCE INITIÉE POST CRISE SANITAIRE

LES ETI SONT DE MOINS EN MOINS NOMBREUSES À DÉCLARER VOULOIR CRÉER DES FILIALES, NOTAMMENT À L'ÉTRANGER

19 % des ETI françaises interrogées ont créé au moins une nouvelle filiale en France ou à l'étranger en 2023. Une proportion en baisse de 2 points sur un an, poursuivant la tendance initiée en 2022, et qui atteint un niveau sensiblement inférieur à celui observé avant la crise sanitaire (25 % en moyenne sur 2011-19). Cette tendance s'observe davantage dans l'Industrie / Construction (18 % contre 26 % en moyenne) et le Commerce / Transport / Tourisme (16 % contre 23 %) que dans les autres services (24 % contre 26 %).

Les ETI sont encore moins nombreuses à envisager de créer une nouvelle filiale en 2024 : 13 % d'entre elles, soit 8 points de moins que l'an dernier et 13 points de moins relativement à la moyenne pré-crise sanitaire. Ce serait en particulier le cas dans l'Industrie / Construction (8 % contre 20 % l'an dernier et 28 % en moyenne avant la crise sanitaire). Ce reflux des projets de création de filiales concerne notamment les projets à l'étranger : 11 % des ETI envisagent à court terme de créer une ou plusieurs filiales à l'étranger ou de prendre des participations, soit 3 points de moins qu'en 2023 et 10 points de moins qu'en moyenne avant la crise sanitaire.

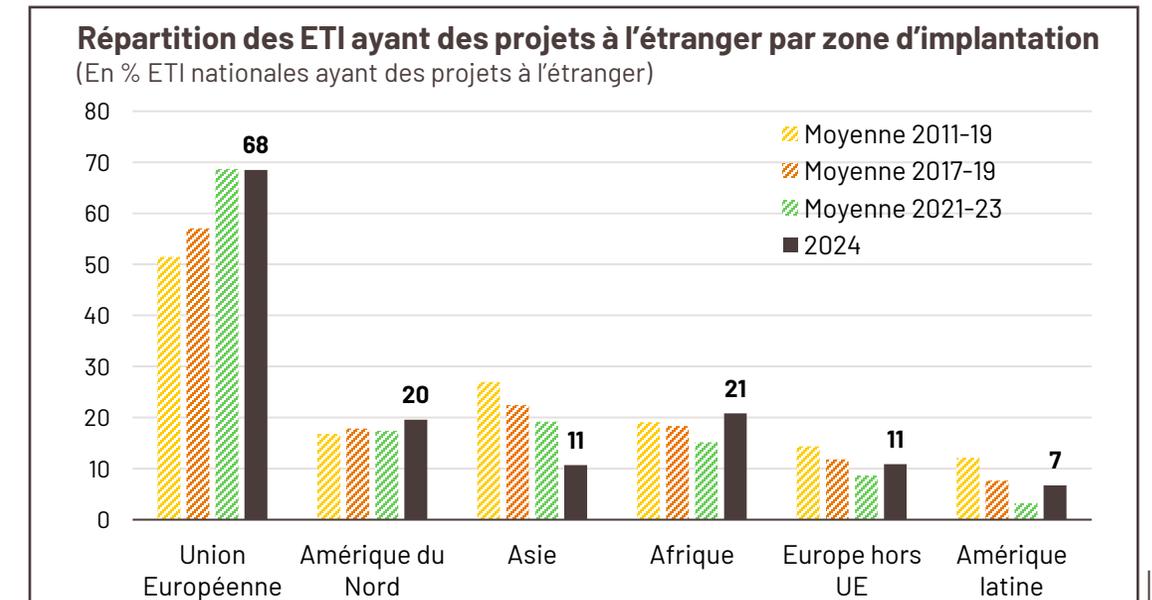


Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

LES CRÉATIONS DE FILIALES SE TOURNENT D'AVANTAGE VERS L'UE, UNE TENDANCE QUI S'EST ACCENTUÉE DEPUIS LA CRISE SANITAIRE

Parmi les ETI ayant créé au moins une filiale en 2023, près de 65 % en ont créé au moins une en France (soit environ 12 % des ETI françaises interrogées). **En 2024, près de 72 % des ETI ayant des projets de création de filiales prévoient d'en implanter au moins une en France** (soit environ 9 % des ETI interrogées).

À l'étranger, les projets de créations de filiales ou de prise de participations se concentrent avant tout dans les pays de l'UE (68 % des ETI ayant des projets en 2024). Cette proportion s'est accrue continuellement depuis le début de l'enquête. En moyenne entre 2011 et 2019, un peu plus de 50 % des ETI ayant des projets à l'étranger se tournaient vers l'UE. Depuis la crise sanitaire, la tendance s'est accentuée. À l'inverse, les ETI sont de moins en moins nombreuses à s'orienter vers l'Asie (11 % en 2024 contre 27 % en moyenne entre 2011 et 2019). Deux destinations ont su conserver leur attractivité : l'Amérique du Nord (20 % contre 17 %) et l'Afrique (21 % contre 19 %).



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

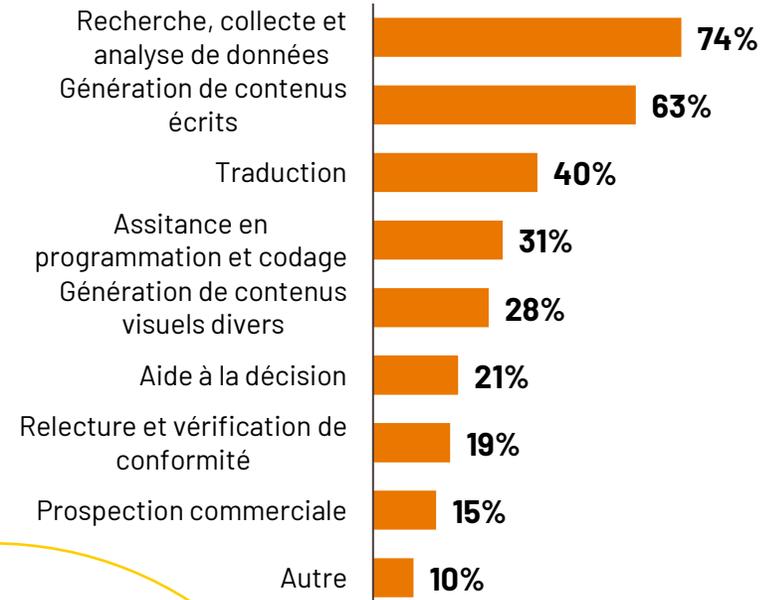
L'IA : SOURCE DE PRODUCTIVITÉ POUR LES ETI

Près d'un dirigeant d'ETI sur trois déclare que l'intelligence artificielle (IA) générative* est utilisée au sein de l'entreprise, même si l'usage n'est pour l'essentiel qu'occasionnel (seuls 5 % des dirigeants déclarent un usage régulier), et 21 % l'envisagent prochainement. Ces dirigeants semblent motivés par un impact espéré positif sur la productivité. Parmi les plus réticents, les points de blocages paraissent surtout liés à un manque de connaissance du potentiel de cette nouvelle technologie.

- **61 % des dirigeants d'ETI anticipent un impact positif voire très positif de l'IA sur la productivité de leur entreprise**, une perception davantage présente parmi les ETI de grande taille, innovantes, et exerçant leur activité dans les services (autre que le Commerce, Transport et le Tourisme, CTT). Seulement 3 % des dirigeants anticipent un impact négatif voire très négatif. **L'usage de l'IA parmi les ETI est d'ailleurs très fortement corrélé à la perception en termes d'impact sur la productivité** : 85 % des ETI faisant usage de l'IA ou qui l'envisagent prochainement anticipent un impact positif/très positif sur leur productivité, contre seulement 33 % parmi celles qui ne prévoient pas de l'utiliser.
- **Parmi les ETI qui utilisent l'IA ou qui prévoient de l'utiliser prochainement, les trois principaux usages sont la recherche, la collecte et l'analyse de données, la génération de contenus écrits, et la traduction.** Un résultat très similaire à celui constaté chez les TPE/PME (cf. [Bpifrance Le Lab](#)). **Si ce top 3 des usages se retrouve globalement dans l'ensemble des secteurs d'activité** (et dans le même ordre d'importance), **ils n'y sont pas mobilisés dans la même ampleur** : par exemple, plus de 3 ETI sur 4 ayant utilisé l'IA ou qui l'envisagent dans l'Industrie / Construction et dans les Services autre que CTT, l'ont ou vont le faire pour la collecte/le traitement des données, contre moins d'1 ETI sur 3 dans le CTT. Par ailleurs, dans les Services autres que CTT, l'IA est davantage utilisée pour l'assistance en programmation que pour la traduction relativement aux autres secteurs.
- **Parmi les 48 % d'ETI interrogées qui ne prévoient pas d'utiliser l'IA, les trois principaux motifs invoqués sont les mêmes que ceux mentionnés par les TPE/PME** : 53 % n'en trouvent pas l'usage, 39 % affirment manquer d'expertise en interne, et 17 % craignent un mauvais usage (partage de données confidentielles etc.).

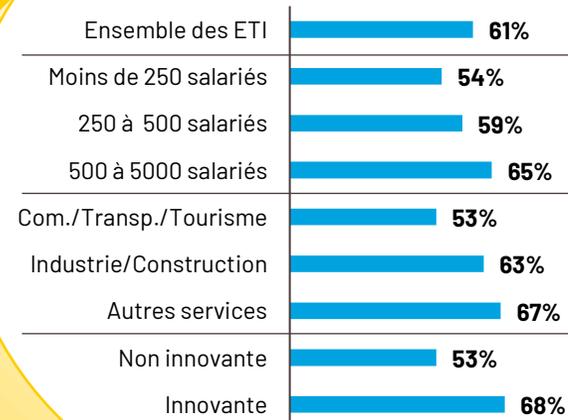
*Nous entendons ici par intelligences artificielles (IA) génératives tout outil qui peut recevoir un message (texte, audio, image) et générer une réponse exploitable. Il s'agit par exemple de chatGPT, Bing Chat, Bard, DALL-e, Midjourney...

Tâches pour lesquelles les collaborateurs des ETI utilisent l'IA



Champ : ETI ayant utilisé ou envisageant d'utiliser l'IA hors non-répondants (N = 265).

Part des ETI qui anticipent un impact positif voire très positif de l'IA sur leur productivité



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé

2

**DES INVESTISSEMENTS
MOINS DYNAMIQUES DANS UN
CONTEXTE OÙ LA SITUATION
FINANCIÈRE SE FAIT PLUS
CONTRAIGNANTE**

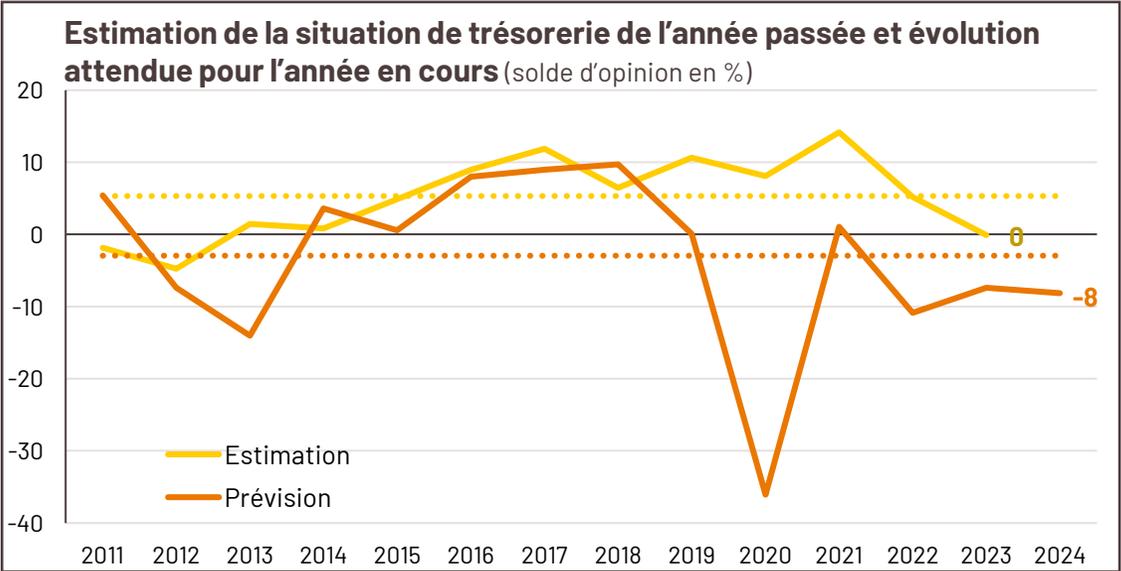
UNE SITUATION DE TRÉSORERIE EN DEGRADATION, EN PARTICULIER DU CÔTÉ DES ETI DE L'INDUSTRIE / CONSTRUCTION

LES ETI JUGENT LEUR SITUATION DE TRÉSORERIE EN 2023 MOINS FAVORABLE QU'UN AN AUPARAVANT

En 2023, les tensions sur les coûts de production ont freiné l'activité de 56 % des ETI et se sont traduites par une situation de trésorerie moins aisée qu'en 2022. À +0, le solde d'opinion perd 5 points sur un an. En moyenne, toutefois, cette baisse s'explique principalement par une proportion plus importante d'ETI jugeant leur situation de trésorerie stable en 2023 par rapport l'année précédente. La part des ETI jugeant leur situation de trésorerie difficile ne s'est en effet accrue que de 1 point, à 20 %, tandis que la part de celles jugeant leur situation aisée s'est réduite de 4 points, à 20 % également.

Dans les Services, la baisse du solde d'opinion (-3 points dans le CTT, à -7, et -1 point dans les autres Services, à +8) s'explique avant tout par une part plus élevée d'ETI jugeant leur situation de trésorerie stable par rapport à 2022. En revanche, dans l'Industrie / Construction, la part des ETI jugeant leur situation difficile en 2023 s'est accrue de 8 points (à 26 %) tandis que la part de celles la jugeant encore aisée a diminué de 6 points.

Par taille, cette dégradation concerne davantage les ETI de plus de 500 salariés (solde d'opinion à -1, soit -13 points sur un an) que les autres (solde à -3, soit -1 point sur un an pour les ETI de 250 à 499 salariés par exemple).



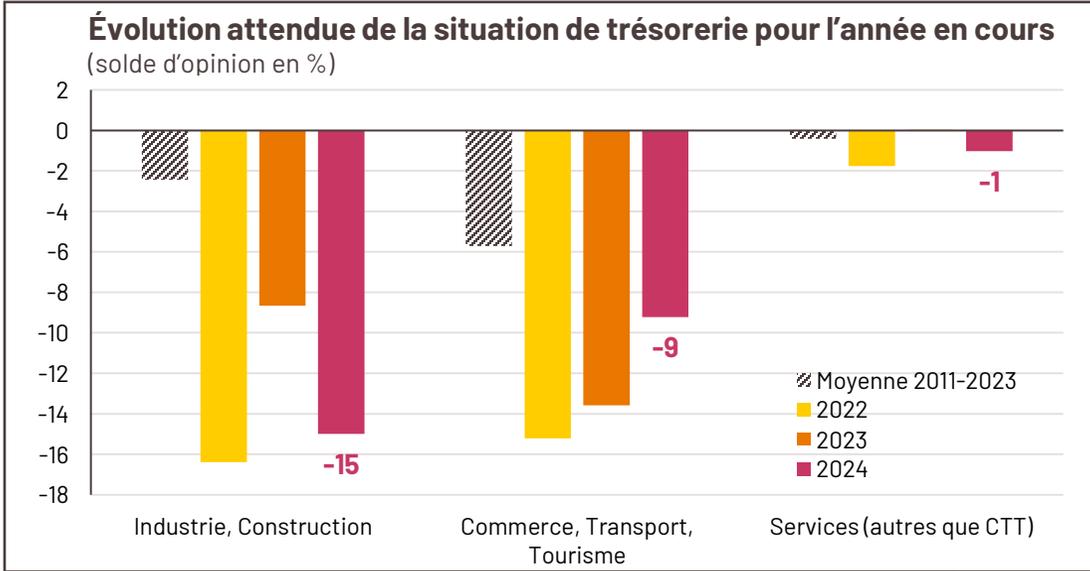
Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

POUR 2024, LES ETI RESTENT PESSIMISTES QUANT À L'ÉVOLUTION DE LEUR TRÉSORERIE, AVEC TOUTEFOIS DE L'HÉTÉROGÉNÉITÉ SECTORIELLE

Dans ce contexte de ralentissement de l'activité prévu cette année, la part des ETI anticipant une dégradation de leur trésorerie en 2024 est de 8 points supérieure à celles des ETI prévoyant une amélioration. À -8, le solde d'opinion est relativement stable par rapport à 2023 (-7) mais à un niveau inférieur de 5 points à sa moyenne historique.

Par secteur, les ETI du Commerce / Transport / Tourisme sont plus optimistes que l'an passé quant à l'évolution de leur situation de trésorerie (le solde d'opinion atteint -9 soit 4 points de plus sur un an), quand celles des autres Services n'entrevoient pas de dégradation sensible de leur trésorerie (-1, soit une baisse de 1 point sur un an). Celles de l'Industrie / Construction, davantage pénalisées par des contraintes de demande et par la pression concurrentielle, anticipent une détérioration de leur situation financière. Le solde d'opinion perd en effet 6 points sur un an, pour s'établir nettement en-deçà de la moyenne historique.

Par taille, la situation de trésorerie se dégraderait le plus pour les ETI de plus de 500 salariés (à -5, le solde perd 3 points), tandis qu'elle s'améliorerait légèrement pour les ETI de moins de 500 salariés.



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

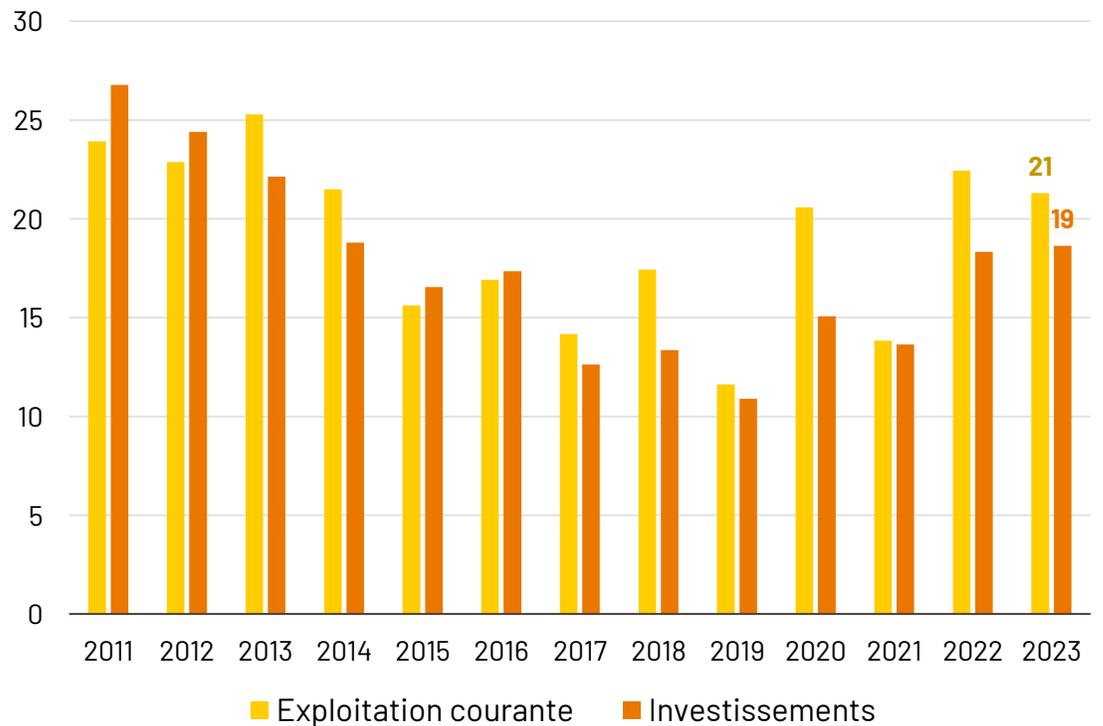
EN 2023, LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AU CRÉDIT SE SONT STABILISÉES EN MOYENNE, MASQUANT TOUTEFOIS DE FORTES DISPARITÉS SECTORIELLES

La multiplication de chocs économiques ces dernières années, affectant l'activité et la situation financière des ETI, et conduisant à une forte hausse des taux d'intérêt, s'est traduite par un accroissement progressif des difficultés pour accéder aux crédits de trésorerie et d'investissement, partant toutefois d'un niveau exceptionnellement bas en 2019. Ainsi, l'accès au financement n'est pas sensiblement plus difficile qu'en moyenne depuis le lancement de l'enquête en 2011.

- **21 % des ETI déclarent avoir rencontré des difficultés pour financer leur exploitation courante en 2023.** Bien qu'en nette augmentation par rapport à son niveau pré-crise sanitaire, cette proportion est en léger repli par rapport à 2022 (-1 pt), et n'est que d'1 point supérieure à sa moyenne historique (2011-2023). **Les difficultés d'accès au crédit de trésorerie se sont davantage accrues dans l'Industrie / Construction.** 26 % des ETI de ce secteur déclarent avoir rencontré des difficultés en 2023, soit 7 points de plus qu'en 2022 et 6 points de plus que le niveau moyen de long terme. À l'inverse, dans le Commerce, Transport et Tourisme, cette part reflue de 10 points, à 15 % (contre 19 % en moyenne).
- **En 2023, 19 % des ETI françaises interrogées ont rencontré des difficultés d'accès au crédit pour financer leurs investissements.** Une proportion là aussi similaire à celle observée en 2022 (18 %) et à sa moyenne de longue période (17 %). Là encore, l'accès au financement, ici de long terme, ne semble pas sensiblement plus contraint qu'en moyenne par le passé. **Dans l'Industrie / Construction, la part des ETI rencontrant des difficultés d'accès au crédit d'investissement s'est accrue plus fortement que pour les difficultés d'accès au financement de court terme :** à 26 %, elle a gagné 12 points sur un an et dépasse de 8 points sa moyenne historique. Elle perd en revanche 5 points dans le Commerce / Transport / Tourisme (à 12 %) et 4 points dans les autres services (à 19 %).

Difficultés d'accès au crédit pour financer l'exploitation courante ou les investissements

(Part des entreprises rencontrant certaines difficultés ou des difficultés très importantes, en %)



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

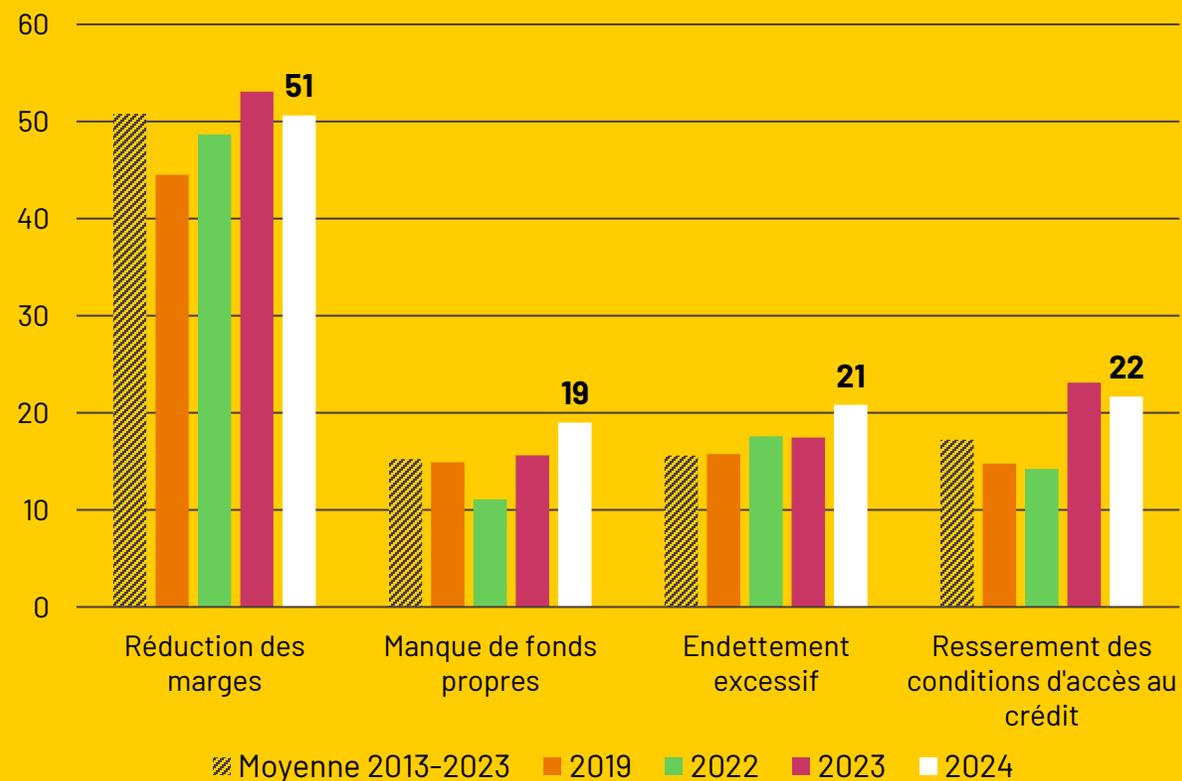
LE MANQUE DE FONDS PROPRES ET LE NIVEAU D'ENDETTEMENT CONTRAIGNENT PLUS FORTEMENT L'ACCÈS AU CRÉDIT, EN PARTICULIER DANS L'INDUSTRIE

Les contraintes de bilan (niveau de fonds propres et d'endettement) deviennent un obstacle à l'accès au financement un peu plus prégnant.

- Si la réduction des marges reste, de loin, le principal frein à l'accès au financement cité par les ETI (51 % d'entre elles), il est en repli (53 % en 2023) et rejoint son niveau moyen historique. En revanche, le manque de fonds propres et le niveau d'endettement excessif sont en hausse (+ 3 pts sur un an), devenant des obstacles importants pour respectivement 19 % et 21 % des ETI, des proportions supérieures de respectivement 4 et 5 points à leur moyenne de long terme. Pour 22 % des ETI, le resserrement des conditions d'accès au crédit constitue un obstacle important, soit 4 points de plus qu'en moyenne sur longue période (mais 1 point de moins sur un an).
- Pour les ETI déclarant rencontrer des difficultés pour accéder à un financement de court ou de long terme (25 % des ETI interrogées), le resserrement des conditions d'accès aux crédits constitue un obstacle presque aussi contraignant que la réduction des marges, cité respectivement par 59 % et 63 % d'entre elles, devant un niveau d'endettement excessif (50 %) et le manque de fonds propres (49 %).
- Les ETI de l'Industrie / Construction sont plus nombreuses qu'il y a un an à citer le niveau d'endettement excessif (28 %, soit + 11 points sur un an), le resserrement des conditions d'accès au crédit (27 %, +7 points), et le manque de fonds propres (21 %, +9 points) comme obstacle, contrairement à celles des Services. En effet, la part des ETI citant le niveau d'endettement excessif est relativement stable dans le Commerce / Transports / Tourisme (CTT) et les autres Services, à 19 % et 16 % respectivement (soit -1 pt et +2 pts respectivement sur un an). En outre, les ETI du CTT et des autres services sont moins nombreuses à citer le resserrement des conditions d'accès au crédit comme obstacle (-5 points sur un an, à respectivement 19 % et 20 %).

Jugement des ETI sur les obstacles à l'accès au financement

(obstacles jugés importants ou insurmontables, en %)

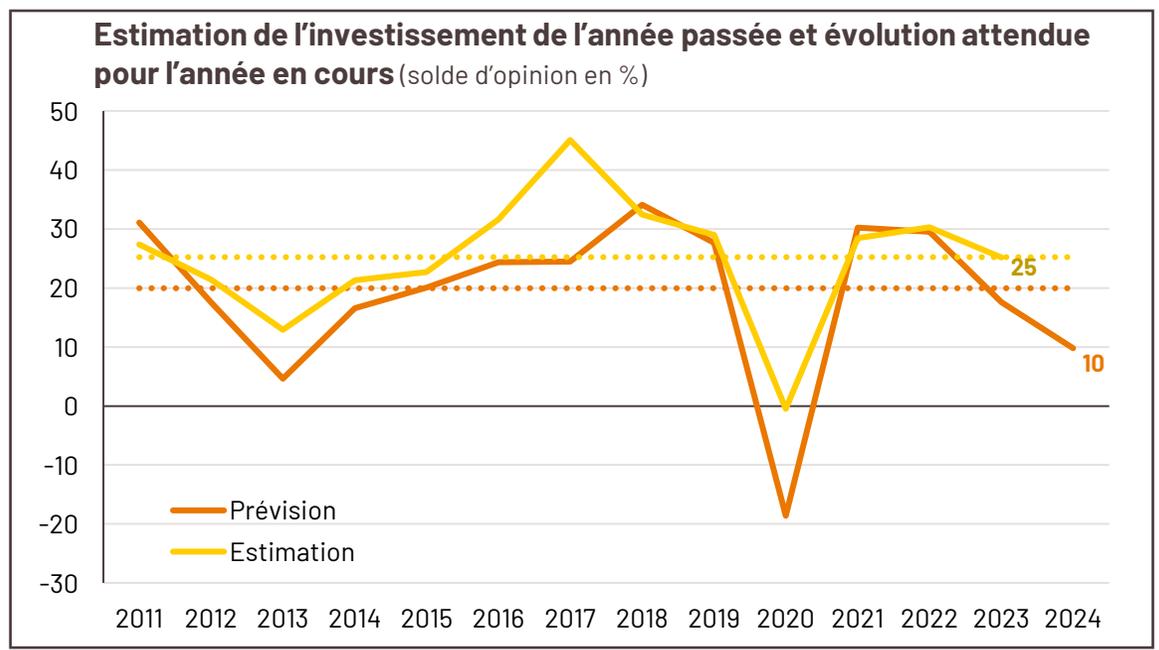


Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

APRÈS AVOIR ÉTÉ PLUS DYNAMIQUE QUE PRÉVU EN 2023, L'INVESTISSEMENT EST ATTENDU EN RALENTISSEMENT EN 2024

En 2023, l'investissement des ETI a mieux résisté que ce qu'elles anticipaient un an auparavant. Si elles étaient 35 % à prévoir une hausse de leurs investissements, elles ont été finalement 40 % à les avoir accrus. Ainsi, le solde d'opinion relatif à l'évolution estimée des investissements *a posteriori* n'a reflué que de 5 points, à +25, soit une baisse divisée par deux par rapport aux anticipations.

En 2024, l'investissement est attendu moins dynamique que l'année précédente et qu'en moyenne depuis 2011 : le solde d'opinion perd 8 points et atteint +10, soit un niveau de 10 points inférieur à la moyenne de long terme. Contrairement aux autres variables économiques, la dynamique de l'investissement s'essoufflerait moins fortement dans l'Industrie / Construction (baisse de 5 points sur un an, à +8) que dans le Commerce / Transports / Tourisme (-10 points, à +8) et que dans les autres Services (-8 points, à +13). Les ETI innovantes s'attendent à un ralentissement de l'investissement aussi marqué que les non-innovantes. L'indicateur prévisionnel perd respectivement 9 et 7 points sur un an, pour atteindre +15 et +4.

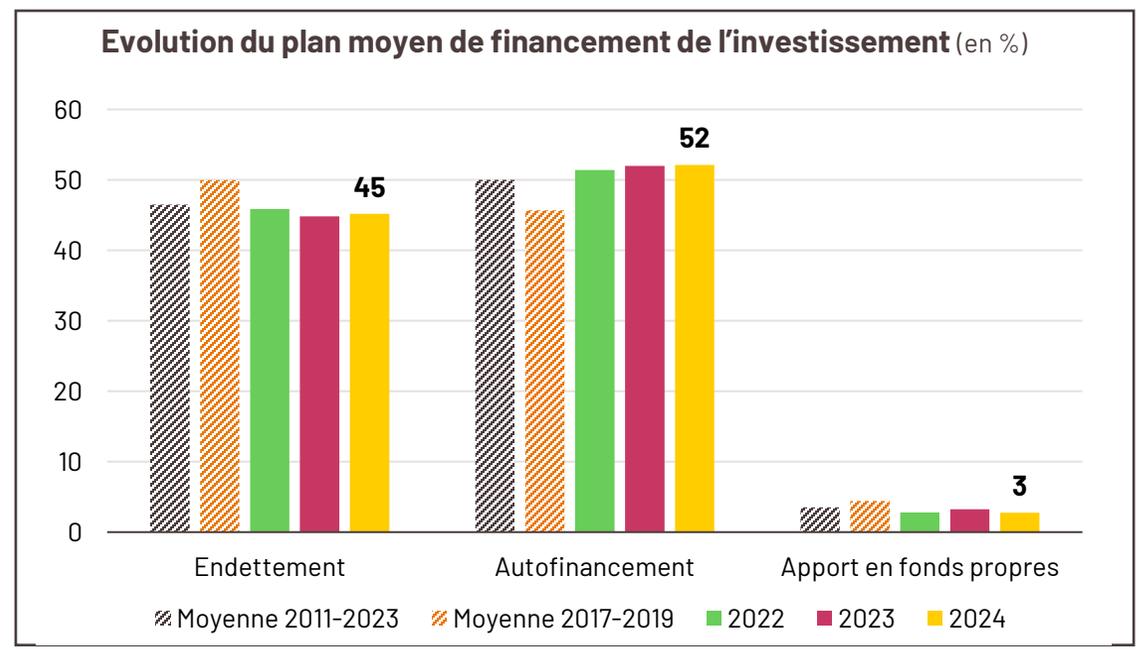


Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

EN 2024, LE RECOURS À L'ENDETTEMENT POUR FINANCER L'INVESTISSEMENT RESTERAIT MOINS FREQUENT QUE PAR LE PASSÉ

En 2023, les ETI interrogées ont, en moyenne, financé 45 % du volume total de leurs investissements par de l'endettement, tandis que 52 % de ce volume a été autofinancé. Si cette répartition des modes de financement a renoué avec celle observée sur longue période, elle s'est éloignée de celle constatée avant la crise sanitaire (2017-2019), période durant laquelle la part des investissements financés par l'endettement était de 5 points plus élevée (à 50 %). En outre, le mode de financement est assez hétérogène par secteur : les ETI de l'Industrie / Construction financent 46 % de leurs investissements par de l'endettement, contre 54 % pour celles du Commerce/Transports/Tourisme et 35 % pour les autres services.

Le resserrement des conditions d'accès au crédit observé depuis l'an dernier se traduirait par un moindre recours à l'endettement pour financer les investissements en 2024 qu'en moyenne par le passé. Les ETI sont 13 % de plus à vouloir recourir davantage à ce mode de financement qu'à le diminuer (+13, soit -3 pts vs. sa moyenne historique). Si les ETI de l'Industrie / Construction envisagent d'accroître leur recours à l'endettement (+4 pts à +12), celles dans les Services envisagent de le diminuer (-3 points à respectivement +14 et +13 pour le Commerce / Transport / Tourisme et les autres services).



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

3

**LE CONTEXTE PEU
FAVORABLE NE REMET PAS
EN CAUSE L'ENGAGEMENT
DES ETI POUR LEUR
TRANSITION VERTE**

LA MOITIÉ DES ETI ONT INVESTI POUR LEUR TRANSITION VERTE, AVEC DES OBJECTIFS DIFFÉRENTS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ

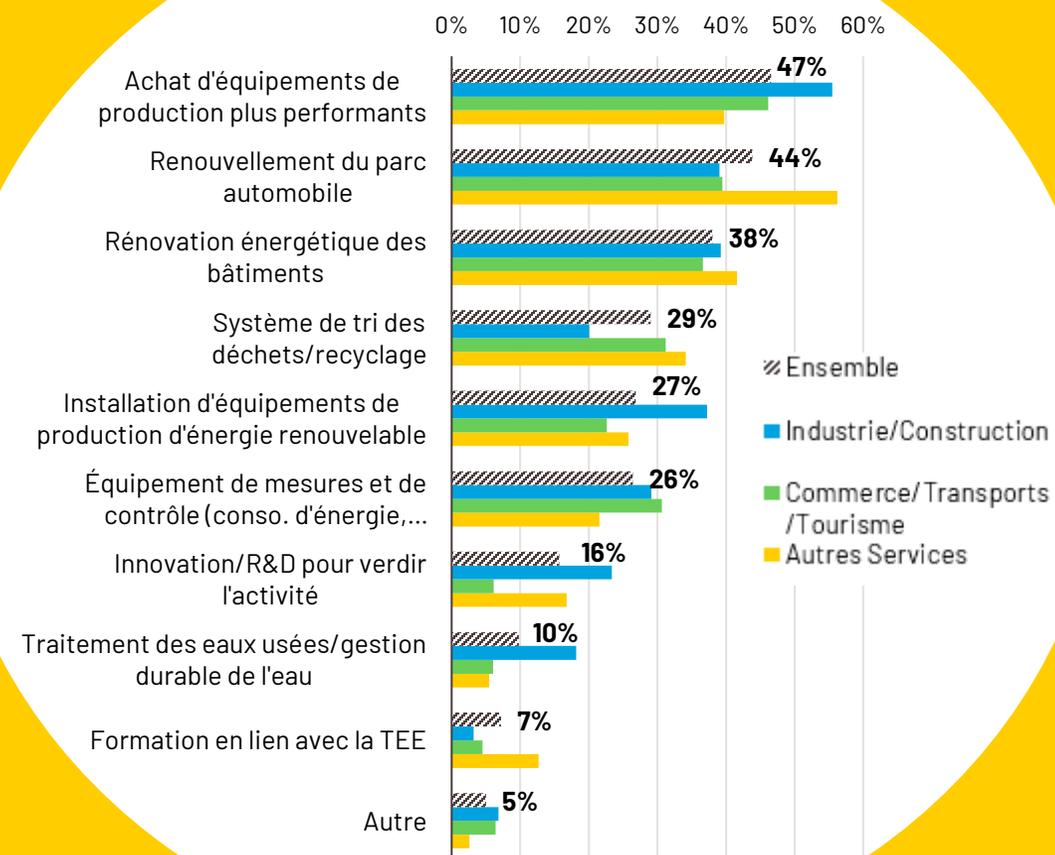
En 2023, une ETI interrogée sur deux avait consacré une part de ses investissements à sa transition écologique et énergétique (TEE), contre 61 % en 2021. Parmi les ETI ayant investi l'an dernier, 30 % y avaient consacré plus de 20 % (soit 15 % des ETI interrogées). Une part en nette hausse sur deux ans : en 2021, seulement 15 % des ETI ayant investi pour leur décarbonation y avait consacré plus de 20 % de leurs investissements. Au total, parmi les entreprises ayant investi dans leur TEE, les investissements verts ont représenté en moyenne 19 % des investissements totaux (contre 14 % en 2021). Dans l'Industrie/Construction, 59 % des ETI ont investi dans leur TEE contre 48 % dans le Commerce / Transport / Tourisme (CTT) et 46 % dans les Services autres que CTT. Toutefois, **quel que soit le secteur d'activité, la part des ETI ayant consacré plus de 20 % de leurs investissements à la TEE l'an dernier est similaire** (entre 15 % et 18 % de l'ensemble des ETI interrogées).

En revanche, les principales destinations des investissements verts divergent selon le secteur d'activité. Parmi les ETI ayant investi dans leur TEE en 2023, celles de l'Industrie / Construction ont davantage investi dans des équipements de production plus performants et de production d'énergie renouvelable que les autres (respectivement 55 % et 37 % contre en moyenne 47 % et 27 % pour l'ensemble des ETI). Elles ont été également plus enclines à investir dans la R&D/innovation (23 % contre 16 %) et le traitement des eaux usées (18 % contre 10 %). Les Services (CTT et autres) ont, plus que dans l'Industrie/Construction, orienté leurs investissements verts vers le renouvellement du parc automobile, l'adoption d'un système de tri des déchets et la formation.

Les principales destinations des investissements verts divergent également selon la part des investissements consacrés à la TEE. Les ETI y ayant dédié 20 % ou plus de leurs investissements totaux citent plus fréquemment la rénovation énergétique des bâtiments (45 % contre 35 % pour celles y ayant consacré moins de 20 %), l'achat d'équipements de production plus performants (52 % contre 45 %) ou encore la R&D pour verdir l'activité (21 % contre 12 %) comme destinations de leurs investissements.

Enfin, les ETI faisant face à des contraintes de financement sont moins enclines à consacrer une part de leurs investissements à leur transition. Ainsi, parmi les ETI qui affrontent des difficultés d'accès au crédit d'investissement, 58 % n'ont pas investi dans leur TEE en 2023, contre 42 % pour celles n'ayant rencontré aucune difficulté.

Principales destinations des investissements verts* réalisés en 2023



Champ : Ensemble des ETI ayant réalisé des investissements verts en 2023 et ayant répondu à la question (N = 272); échantillon redressé

Source : Bpifrance Le Lab

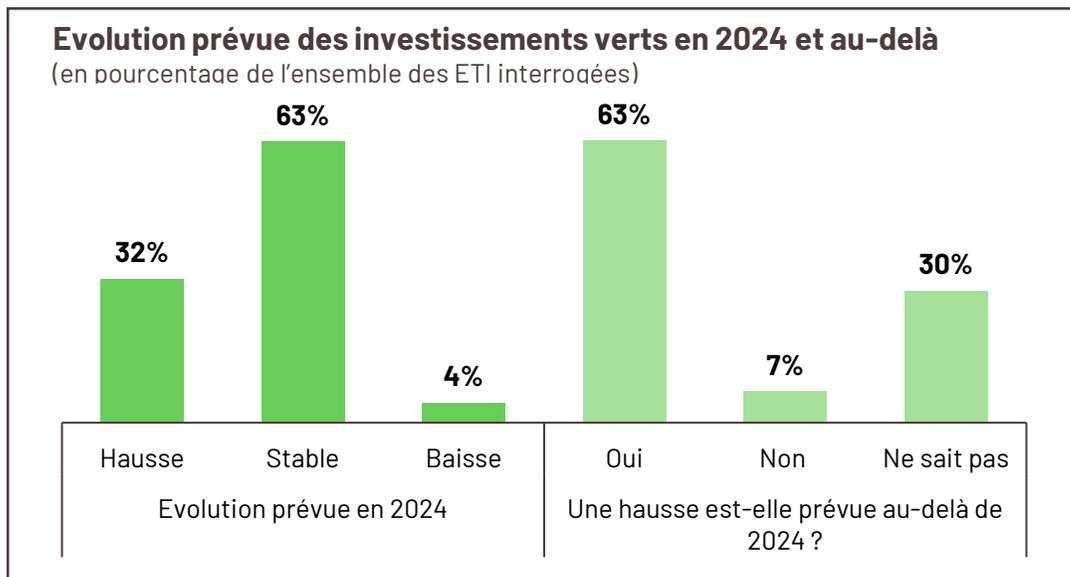
*Investissements visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte environnementale de l'entreprise (incluant l'impact de l'activité de l'entreprise sur la biodiversité).

LES INVESTISSEMENTS VERTS DEVRAIENT CONTINUER DE CROITRE AU COURS DES PROCHAINES ANNÉES

En 2024, 32 % des ETI prévoient d'augmenter leurs investissements verts par rapport à l'an dernier (proportion assez similaire selon le secteur d'activité, 35 % du côté des ETI de l'Industrie / Construction et entre 31 et 32 % dans les Services). Parmi elles, la moitié prévoit de les accroître de 20 % ou plus, et 20 % prévoient de les doubler voire plus. 63 % prévoient de les stabiliser. Au total, la croissance des investissements verts s'élèverait à +17 % en moyenne (là encore un chiffre proche selon les secteurs).

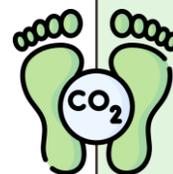
Au-delà de 2024, 63 % des ETI songent accroître leurs investissements verts, dont 45 % pensent les augmenter sensiblement. Cette fois, le secteur d'activité semble un peu plus discriminant. 51 % des ETI de l'Industrie / Construction prévoient d'augmenter sensiblement leurs investissements verts, contre entre 43 % et 44 % dans les Services. L'effet taille joue également : 69 % des ETI de plus de 500 salariés prévoient d'augmenter leurs investissements verts (53 % pour celles de moins de 250 salariés).

Les difficultés actuelles d'accès au financement de long terme peuvent influencer sur les anticipations des ETI au-delà de 2024 : si 66 % des ETI n'ayant aucune difficulté d'accès au crédit d'investissement envisagent d'accroître leurs investissements verts, elles sont 11 points de moins (55 %) à l'envisager parmi celles rencontrant des difficultés.



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

LES ETI SONT NOMBREUSES À AVOIR QUANTIFIÉ LEURS ÉMISSIONS MAIS UNE FORTE INCERTITUDE ENTOURE LE MONTANT TOTAL D'INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE À LEUR DÉCARBONATION



48 % des dirigeants interrogés avaient déjà réalisé un bilan carbone de leur entreprise au moment de l'enquête et 34 % l'envisageaient. Une proportion en légère hausse sur un an (45 % et 31 % respectivement). Cette proportion est particulièrement élevée chez les ETI de l'Industrie / Construction (62 % l'avaient réalisé et 29 % l'envisageaient). Enfin, 54 % des ETI de plus de 500 salariés l'avaient réalisé, contre 35 % pour celles de moins de 250 salariés et 45 % pour celles de 250 à 500 salariés.



59 % des ETI ont adopté ou envisagent d'adopter une cible interne de réduction de leurs émissions carbonées. Elles sont 69 % dans l'Industrie / Construction, contre entre 54 % et 55 % dans les Services. Là encore, les ETI de plus de 500 salariés sont surreprésentées (63 % l'ont adopté ou l'envisagent). 90 % des cibles (adoptées ou envisagées) sont ou seront fixés à un horizon inférieur à 2030, dont 22 % d'ici à 2025.



Si moins de 1 % des ETI pensent avoir réalisé la totalité de leurs investissements pour se décarboner, et si elles sont nombreuses à avoir fait le diagnostic de leur empreinte carbone, elles sont en revanche seulement 8 % à avoir évalué, au moins approximativement, le montant global des investissements qu'il leur resterait à réaliser pour se décarboner totalement. Une proportion légèrement plus élevée chez les ETI de l'Industrie / Construction (13 %).

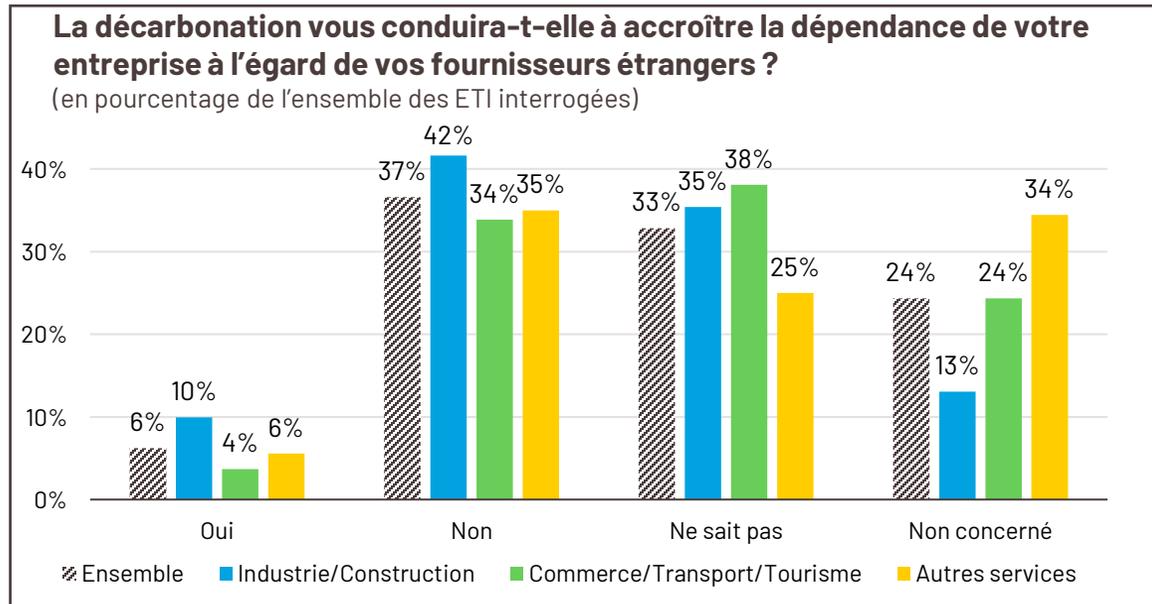
Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab ; Source image : Flaticon

POUR LES ETI, LA TRANSITION VERTE S'ACCOMPAGNE D'INCERTITUDES MAIS PAS D'INQUIÉTUDES POUR LEUR ACTIVITÉ

LA TRANSITION VERTE N'AUGMENTERAIT A PRIORI PAS LA VULNÉRABILITÉ DES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DES ETI, AVEC TOUTEFOIS DE L'INCERTITUDE

La montée en puissance de certains pays, notamment extra-européens (Chine, États-Unis etc.), sur les technologies décarbonées pose la question du risque d'accroissement de la dépendance des entreprises françaises à l'égard de leurs fournisseurs étrangers, que pourrait engendrer leur TEE. **76 % des ETI interrogées se sentent concernées par le sujet mais un tiers ignore si leur transition accroîtra leur dépendance. 37 % estiment que la dépendance ne va pas augmenter et seulement 6 % d'entre elles pensent le contraire.**

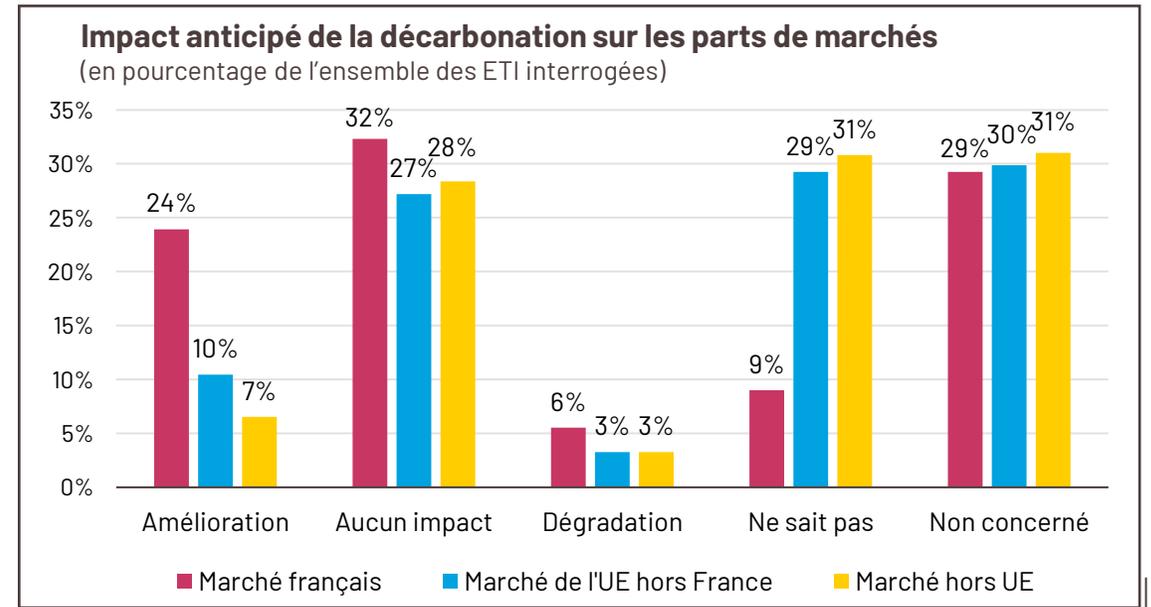
Les ETI de l'Industrie / Construction se sentent davantage concernées par cette question que les autres secteurs : seules 13 % se disent non concernées contre 24 % dans le Commerce / Transport / Tourisme et 34 % dans les autres Services. Les ETI de l'Industrie / Construction sont également un peu plus nombreuses à estimer que leur transition augmentera leur dépendance à l'égard de leurs fournisseurs étrangers, mais cette proportion reste faible : 10 % contre entre 4 % dans le CTT et 6 % dans les autres Services.



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

L'IMPACT ANTICIPÉ DE LA DÉCARBONATION SUR L'ÉVOLUTION DES PARTS DE MARCHÉ DÉPEND DE LA ZONE VISÉE

Si la décarbonation peut être source de réduction des coûts de production (meilleure efficacité énergétique etc.), elle peut également être source d'augmentation (remplacement d'équipements non encore dépréciés, obligations réglementaires etc.), posant la question d'un risque pour la compétitivité. **Pour les ETI, la décarbonation apparaît toutefois davantage comme un avantage compétitif, même si l'impact anticipé dépend beaucoup du marché visé.** 24 % des ETI interrogées anticipent une amélioration de leurs parts de marché sur le marché français, contre 6 % une dégradation. Elles sont moins optimistes s'agissant des marchés étrangers (UE et hors UE): entre 7 % et 10 % anticipent une amélioration de leurs parts de marché contre 3 % une dégradation. En outre, **l'impact sur ce type de marchés est plus incertain.** Respectivement 29 % et 31 % affirment ne pas savoir quel sera le sens de l'impact (contre 9 % pour le marché français). **Les ETI de l'Industrie / Construction sont les plus optimistes :** 32 % anticipent une amélioration de leurs parts de marché en France (contre 17 % à 24 % dans les Services) et 19 % prévoient une amélioration sur le marché de l'UE (contre 7 % et 8 %).



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab



4

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX INDICATEURS

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS DES INDICATEURS

	Chiffre d'affaires				Effectifs en France				Investissements			
	Moyenne 2011-2023	2023	2024	Evolution / 2023	Moyenne 2011-2023	2023	2024	Evolution / 2023	Moyenne 2011-2023	2023	2024	Evolution / 2023
Ensemble des ETI	30	36	30		21	34	26		20	18	10	
Taille												
< 250 salariés	15	0	-2		18	20	17		17	15	12	
De 250 à moins de 500 salariés	25	32	30		15	23	21		17	17	10	
De 500 à moins de 5000 salariés	39	50	40		26	46	32		23	19	9	
Secteur												
Industrie / Construction	31	34	16		17	29	17		20	14	8	
Commerce / Transports / Tourisme	23	29	26		17	32	24		16	18	8	
Autres services	38	45	46		29	39	35		25	21	13	
Part du CA réalisé à l'international												
Moins de 5 %	25	33	28		19	27	28		17	8	9	
5 % à moins de 25 %	34	44	24		27	45	25		24	24	8	
25 % et plus	39	36	37		20	38	22		23	31	14	
Caractère innovant de l'ETI												
Innovantes	39	50	33		27	45	28		26	24	15	
Non-innovantes	19	22	26		13	21	23		13	11	4	
Statut du capital												
Non patrimoniale	27	42	34		17	36	25		18	14	13	
Patrimoniale	23	32	26		19	32	26		18	20	7	

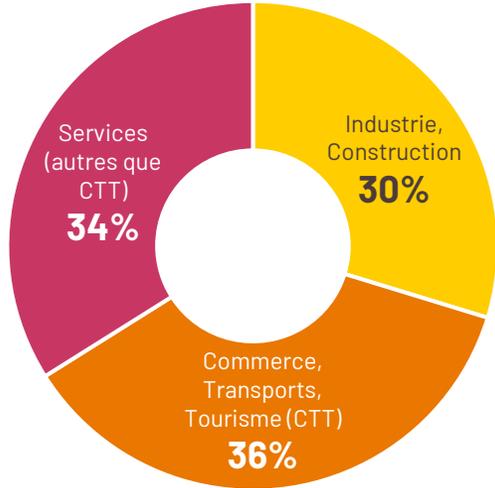
5

PORTRAIT DES ETI FRANÇAISES

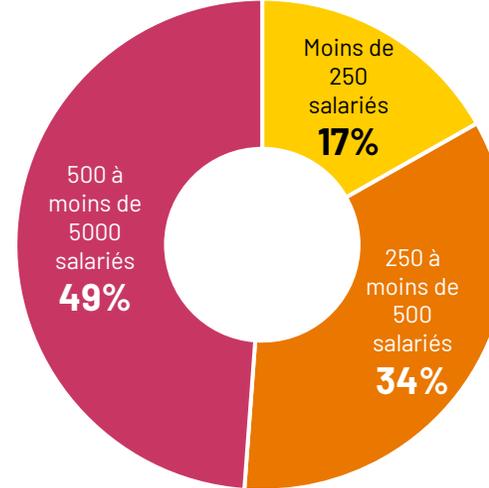
**DES ENTREPRISES INNOVANTES ET
INTERNATIONALISÉES**

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES ETI

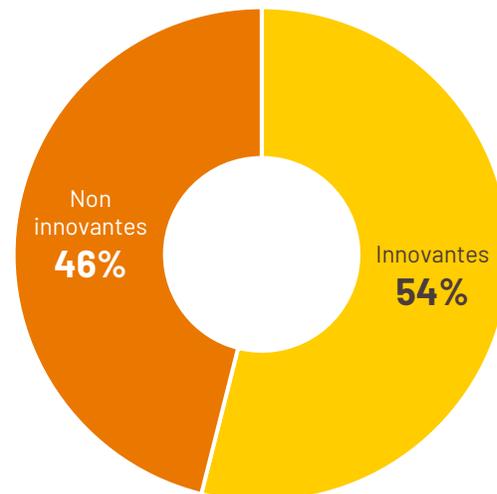
Répartition des ETI par secteur d'activité



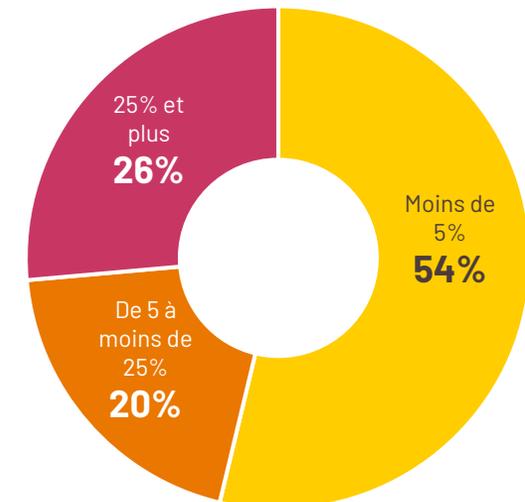
Répartition des ETI par taille



Répartition des ETI selon son caractère innovant



Répartition des ETI selon la part du chiffre d'affaires réalisé à l'étranger

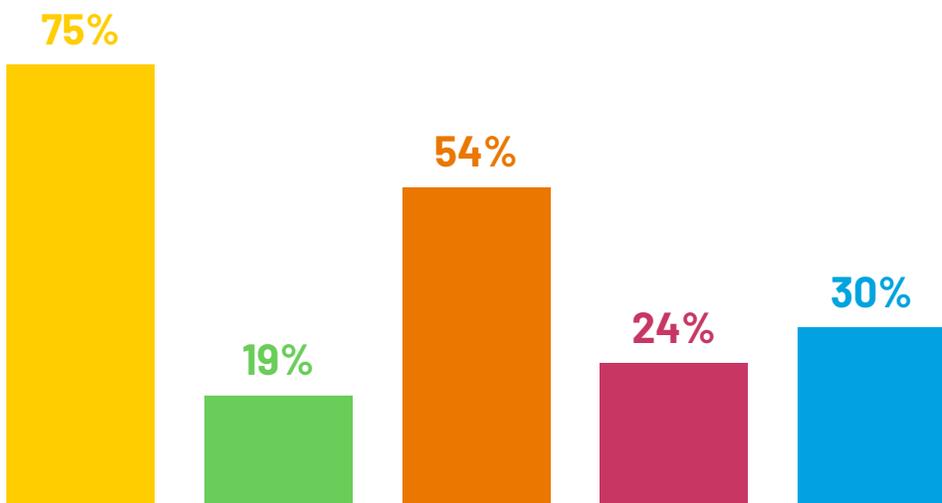


LES ETI ET L'INNOVATION

Une ETI est qualifiée d' « innovante » si elle a réalisé au moins l'une des cinq actions d'innovations suivantes au cours des 3 dernières années :

- A. Financé des frais de recherche et développement (interne ou externe) ou recruté du personnel de R&D.
- B. Acquis une licence d'exploitation d'un procédé ou d'une technologie
- C. Déposé un brevet, une marque, un dessin ou un modèle
- D. Développement pour le compte d'un tiers d'un produit ou procédé (prestation) nouveau ou significativement amélioré
- E. Commercialisé un nouveau produit, bien ou service (hors simple revente de produits nouveaux achetés à d'autres entreprises et hors modifications esthétiques ou de conditionnement de produits déjà existants), ou utilisé un nouveau procédé (ou méthode) de production, de commercialisation, ou d'organisation. De plus, aucun produit ou procédé analogue n'était déjà utilisé ou commercialisé par des concurrents.

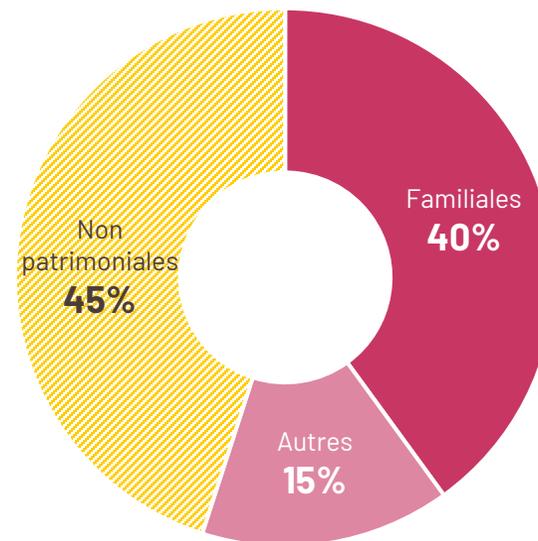
Répartition des ETI innovantes selon les actions d'innovation menées
(en pourcentage de l'ensemble des ETI interrogées)



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

STRUCTURE CAPITALISTIQUE DES ETI

Répartition des ETI selon leur caractère patrimonial
(en pourcentage de l'ensemble des ETI interrogées)



Champ : Total (N = 549), échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

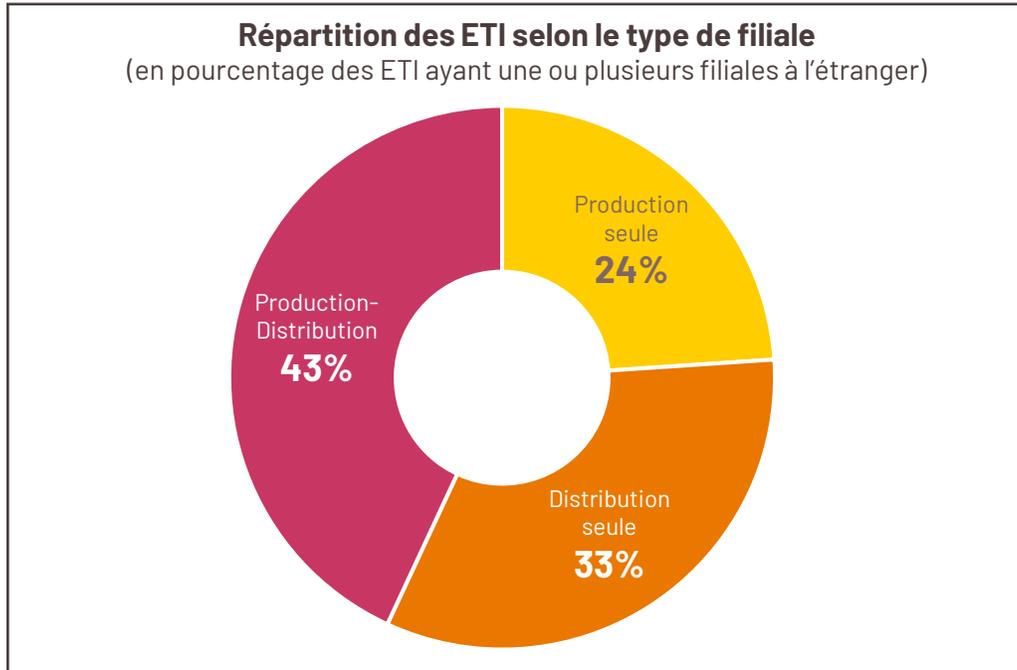
55 % des ETI sont des entreprises « patrimoniales », leur capital étant détenu à 50 % et plus par des personnes physiques nommément connues. Parmi ces ETI, 73 % ont leur capital détenu par une seule personne, ou des personnes ayant un lien de parenté, elles sont dites « familiales ». Ces entreprises familiales représentent 40 % de l'ensemble des ETI. **Selon le niveau de contrôle du capital par ces personnes, le caractère patrimonial de ces ETI est plus ou moins prononcé** : 57 % des ETI patrimoniales sont détenues à 100 % par des personnes physiques nommément connues, et 43 % ont leur capital détenu à hauteur de 50 % à moins de 100 % par des personnes physiques.

UNE PART NON NÉGLIGEABLE DE L'ACTIVITÉ DES ETI EST RÉALISÉE À L'ÉTRANGER, NOTAMMENT EN UE

32 % DES ETI INTERROGÉES ONT AU MOINS UNE FILIALE À L'ÉTRANGER

Ces ETI ont en moyenne 6 filiales implantées à l'étranger, avec une forte hétérogénéité selon le degré d'internationalisation : 2 filiales en moyenne pour les ETI réalisant moins de 5 % de leur chiffre d'affaires à l'étranger contre 8 filiales en moyenne pour celles y réalisant plus de 25 %. Ainsi, les ETI françaises ont en moyenne 19 % de leurs effectifs totaux basés à l'étranger.

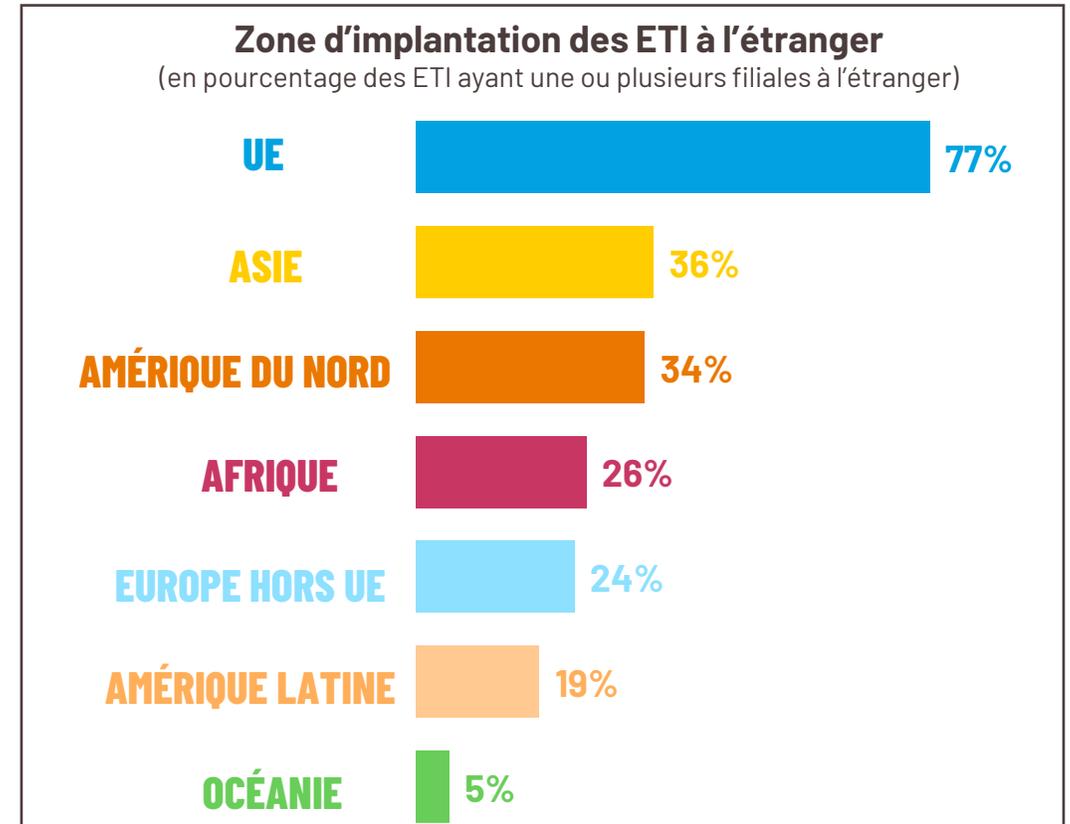
Parmi ces ETI détenant au moins une filiale, 24 % détiennent une ou plusieurs filiales de production seule et 43 % des filiales ayant des activités à la fois de production et de distribution. Les filiales des ETI les plus internationalisées sont davantage orientées vers la distribution (près de 37 % de ces ETI possédant ce type de filiales) et vers des activités mixtes (près de 43 %) que de production seule (près de 21 %).



Échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

3 ETI AYANT DES FILIALES À L'ÉTRANGER SUR 4 ONT AU MOINS UNE IMPLANTATION DANS L'UE

Parmi les ETI ayant une activité à l'étranger (filiales ou export), le chiffre d'affaires réalisés sur le marché de l'UE (hors France) représente en moyenne 20 % du chiffre d'affaires total. Les ETI sont également implantées hors de l'UE, notamment en Asie (36 % des ETI ayant une ou plusieurs filiales à l'étranger sont implantées en Asie) et en Amérique du Nord (34 %).



Échantillon redressé; Source : Bpifrance Le Lab

CONTACTS



ecobpifrance@bpifrance.fr



www.lelab.bpifrance.fr



www.x.com/BpifranceLeLab

Sabrina El Kasmi,

Responsable du pôle Conjoncture-Macroéconomie-Risque pays, **Bpifrance**
sabrina.elkasmi@bpifrance.fr

Thomas Laboureau,

Macroéconomiste-conjoncturiste, **Bpifrance**
thomas.laboureau@bpifrance.fr

SERVIR L'AVENIR

bpifrance